

## SOUTIEN AUX COMMERCES DE PROXIMITÉ

### MISE EN PLACE DE LA 1<sup>ère</sup> ZONE DE STATIONNEMENT GRATUIT DE COURTE DURÉE

**Lundi 24 janvier 2022, Manu REYNAUD, Adjoint au Maire de Montpellier, Délégué à la Ville apaisée et respirable, Sébastien COTE, Adjoint au Maire, Délégué à la Protection de la population, à la Tranquillité publique et aux Affaires militaires, Boris BELLANGER, Adjoint au Maire de Montpellier, Délégué au Quartier Centre et au Patrimoine historique et Laurent NISON, Adjoint au Maire, Délégué aux Grands travaux, à l'embellissement de la ville et du cadre de vie et à la coordination des travaux présentent la 1<sup>ère</sup> zone de stationnement gratuit de courte durée, mise en place dans la contre allée du Boulevard des Arceaux, entre les rues Marioge et Maillart, afin de faciliter l'accès au marché et aux commerces du quartier.**

#### QUARTIER DES ARCEAUX : QUARTIER APAISÉ

Dès 2021, la Ville de Montpellier s'est engagée dans une démarche de concertation autour d'une ambition commune : faire des Arceaux un quartier apaisé. Composé d'habitants volontaires, de commerçants, de représentants d'associations et d'écoles, elle a permis de faire émerger de nombreuses propositions concrètes : création d'une « Rue aux Ecoles » devant le groupe scolaire Jeanne d'Arc- Chaptal, transformation de la rue Saint-Louis en rue partagée sur le modèle de la rue Marioge, sécurisation de l'avenue de la Gaillarde, sauvegarde du micocoulier du plan Narcissa ...

Toujours dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier des Arceaux, un réaménagement de la place Max Rouquette est en réflexion afin de réaliser une réelle continuité avec l'Ecusson et d'étendre le Centre historique au quartier des Arceaux. En prévision de ce futur réaménagement, la Métropole procède à des fouilles archéologiques préventives. Durant cette période de travaux, le parking des Arceaux est fermé. Au terme de ces travaux d'archéologie, le site sera remis en état et le traitement de l'allée piétonne en direction des escaliers du Peyrou sera amélioré.

La réouverture du parking des Arceaux est prévue au plus tard le vendredi 25 février 2022.

## **UN NOUVEAU DISPOSITIF POUR FAVORISER LES ROTATIONS DES VÉHICULES ET SIMPLIFIER LE STATIONNEMENT POUR LES COURSES RAPIDES**

A partir du lundi 24 janvier 2022, les modalités de stationnement dans la contre-Allée du boulevard des Arceaux entre les rues Marioge et Maillart évoluent. La Ville et la Métropole de Montpellier, en concertation avec les commerçants du quartier Arceaux, réalisent, pour la première fois à Montpellier, une zone stationnement gratuite de très courte durée pour faciliter le stationnement des visiteurs pour leurs courses dans les commerces de destination.

Cette nouvelle zone de stationnement gratuit de 30 minutes, entre 9h et 18h, a plusieurs objectifs :

- optimiser l'offre de stationnement au bénéfice du marché et des commerçants, essentiel à l'activité économique et commerciale du quartier ;
- multiplier les rotations de véhicules pour mieux accueillir presque deux fois plus d'utilisateurs (108 véhicules au lieu de 58 en moyenne)
- faciliter les livraisons, la dépose rapide, le retrait des achats ;
- favoriser la disponibilité des places en luttant contre les véhicules qui occupent de façon abusive une place de stationnement (véhicules ventouses) ;

La réalisation de cette zone de stationnement gratuit de courte durée a été l'occasion de répondre également aux besoins du secteur pour d'autres modes de déplacement et de créer des emplacements pour les vélos, les vélos cargos, les motos. Des emplacements pour les PMR et les livraisons complètent cette zone.

Afin d'accompagner les automobilistes, des « ambassadeurs » seront présents sur site durant les premières semaines. Ils pourront ainsi informer les usagers du fonctionnement de cette nouvelle zone et les sensibiliser à l'utilisation simple et pratique de l'application M'Ticket pour régler les titres de transports et de stationnement.

Une 2ème zone de stationnement gratuit de courte durée est d'ores et déjà programmée dans le quartier des Arceaux, rue Saint-Louis dans sa partie Nord, côté avenue d'Assas.

Pour un stationnement de plus longue durée, la Ville de Montpellier invite les usagers à stationner au parking Pitot –Arceaux, et a programmé l'installation prochaine du jalonnement vers ce parking depuis les Arceaux pour en faciliter l'accès.

## CE NOUVEAU DISPOSITIF LANCE AUX ARCEAUX ET DEPLOYÉ PROGRESSIVEMENT

Cette nouvelle zone de stationnement gratuit de courte durée est un dispositif de soutien et d'accompagnement des commerçants du quartier des Arceaux dans le contexte des travaux de voirie et d'aménagement engagés dans le secteur.

Lancé dans ce quartier, ce dispositif sera ensuite déployé progressivement dans d'autres quartiers de la Ville, en concertation avec les commerçants, notamment lors des travaux d'aménagement des « quartiers apaisés ».

Cette nouvelle mesure de soutien aux commerces, sur le volet mobilités, vient compléter celle mise en place dès septembre 2020 pour faciliter l'accès au centre-ville : la gratuité des transports en commun le week-end pour les habitants de la Métropole.



**STATIONNEMENT TRÈS COURTE DURÉE GRATUIT 30 MIN**

COMMERCES DE PROXIMITÉ



**TICKET OBLIGATOIRE Horodateur/M'Ticket**

Dépassement 33 €  
Contrôle par lecture de plaque d'immatriculation




### COMMENT ÇA MARCHE ?

- ➔ Je peux stationner **GRATUITEMENT** pendant 30 min maximum entre 9h et 18h.
- ➔ **OBLIGATOIRE** : je prends un ticket à l'horodateur ou sur l'appli M'Ticket.
- ➔ Au-delà des **30 min** je m'expose à payer 33€ de « forfait post stationnement ».


**ATTENTION** : La zone est contrôlée par le système de lecture automatique des plaques d'immatriculation (LAPI).

[montpellier3m.fr](http://montpellier3m.fr)  
[montpellier.fr](http://montpellier.fr)




COMMERCE DE PROXIMITÉ

**STATIONNEMENT TRÈS COURTE DURÉE GRATUIT 30 MIN**



**TICKET OBLIGATOIRE Horodateur/M'Ticket**

Dépassement 33 €  
Contrôle par lecture de plaque d'immatriculation



Montpellier Méditerranée Métropole - Direction de la Communication - 01/2022 - NG



@PresseMTP  
[newsroom.montpellier3m.fr](mailto:newsroom.montpellier3m.fr)

Contact presse – Malika FARHI  
04 67 13 49 47 / 06 21 73 19 77  
[m.farhi@montpellier3m.fr](mailto:m.farhi@montpellier3m.fr)